



ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ
Dossier de presse

www.assisesdelamobilite.gouv.fr
#AssisesMobilite

SOMMAIRE

La mobilité au cœur des engagements du président de la République	3
Le mot des ministres	4
Vers une nouvelle politique des mobilités	5
Les Assises nationales de la mobilité	8
Le dispositif des Assises	10
Les Assises en une infographie	20
La mobilité en chiffres clés	21



LA MOBILITE AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

« Le combat que je souhaite engager pour les années à venir, c'est celui des transports du quotidien.

*La réponse aux défis de notre territoire n'est pas aujourd'hui d'aller promettre des TGV ou des aéroports de proximité à tous les chefs-lieux de département de France, mais **c'est bien de repenser, de réarticuler les mobilités du XXI^e siècle**, la capacité à rejoindre le point le plus pertinent pour une ville qui n'est pas toujours la capitale.*

Ce qu'il nous faut penser, c'est autre chose pour demain ; ce sont les investissements pour ces nouvelles mobilités, c'est notre organisation collective pour ces nouvelles mobilités ; c'est les corrections à tous ces dysfonctionnements, ces engorgements qui aujourd'hui gâchent le quotidien de tant de nos concitoyens ».

Discours du Président de la République Emmanuel MACRON
Rennes, le 1^{er} juillet 2017

LE MOT DES MINISTRES



Nicolas HULOT

Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire

« **Face à l'urgence climatique, nos modèles de production, de consommation, de déplacements doivent être profondément repensés afin d'accomplir l'indispensable transition énergétique.**

Alors que les transports représentent un tiers de nos émissions de gaz à effet de serre, **j'ai souhaité en faire un des enjeux primordiaux du Plan climat**, avec notamment l'objectif d'atteindre la fin de la vente de véhicules thermiques d'ici 2040.

Notre pays doit s'engager pleinement dans une mobilité plus propre et durable. **Je salue la grande mobilisation qui a accompagné ces trois mois d'Assises nationales de la mobilité, qui ont associé tous les acteurs qui peuvent faire bouger les lignes**, au premier plan desquels les citoyens eux-mêmes qui, partout dans nos territoires, attendent de nouvelles réponses pour leur mobilité ».

Elisabeth BORNE

Ministre chargée des Transports



« Chacun peut en faire le constat dans son quotidien, on ne se déplace déjà plus aujourd'hui comme on le faisait hier, et que dire de demain. **La mobilité est en train de se transformer, et il nous faut imaginer une nouvelle politique de mobilité** pour notre pays.

C'est dans cet esprit que j'ai mené ces Assises nationales de la mobilité, une grande démarche participative pour que chacun – citoyen, acteur de la mobilité, élu de terrain – puisse exprimer quelles sont ses attentes, ses propositions et ses idées.

Ces Assises, ce sont 3 mois d'une démarche inédite. 3 mois où nous avons pris le temps d'écouter nos concitoyens, dans toute la diversité des territoires, leurs attentes, leurs idées, leurs colères parfois. **3 mois où nous avons débattu et fait débattre** l'ensemble des acteurs, entendu les propositions des élus - parlementaires et collectivités territoriales -, des opérateurs et start-ups, des experts et associations, des partenaires sociaux. **3 mois où nous nous sommes collectivement interrogés** sur ce que pourrait être la meilleure politique de mobilité pour notre pays.

Ces Assises resteront comme le premier temps de la refondation de notre politique des transports. Elles seront le socle de la stratégie pour les mobilités que nous présenterons en février 2018, et qui reposera notamment sur la loi d'orientation des mobilités »

VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DES MOBILITES

Des transports en pleine transformation

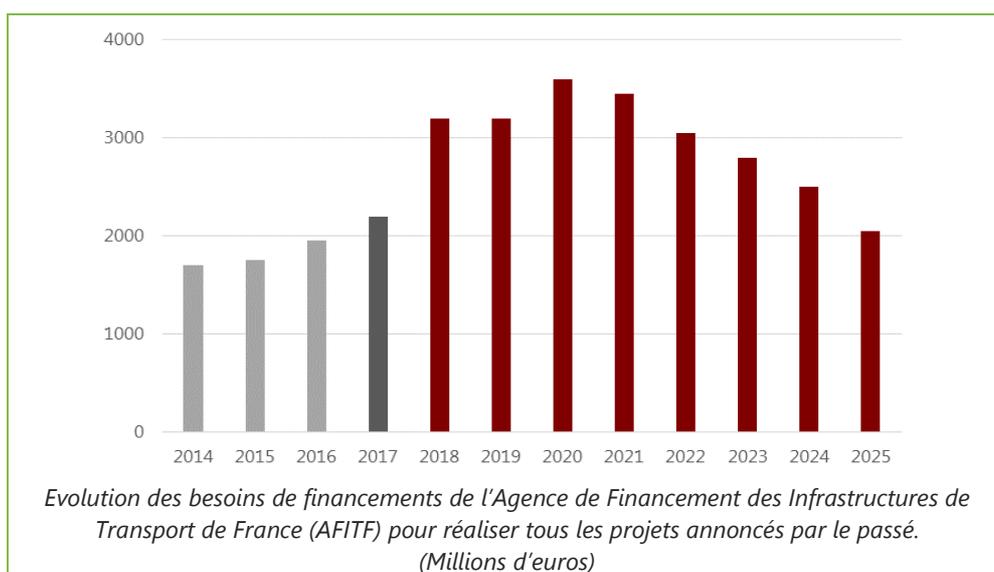
Les transports concernent **le quotidien de tous les Français**. Ils sont un élément essentiel de notre qualité de vie comme du dynamisme de notre pays. **Alors que le secteur est en pleine transformation, le Gouvernement a décidé de refonder notre politique de mobilité.**

Les transports :
13% DU BUDGET DES FRANÇAIS et **1 HEURE DE LEUR JOURNEE** en moyenne.

Le système actuel montre en effet aujourd'hui ses limites :

- **Une impasse financière.** Ce sont 10 milliards d'euros de plus que les ressources disponibles sur le quinquennat qui seraient nécessaires pour réaliser tous les projets d'infrastructures annoncés par le passé, dont 7 milliards pour de nouveaux projets.

Cette situation n'est plus tenable, alors même que les budgets consacrés jusqu'ici à l'entretien et la modernisation des réseaux existants (routiers, ferroviaires, fluviaux) étaient insuffisants.



1 FRANÇAIS SUR 4

a déjà refusé une offre d'emploi ou de formation faute de solution de transports

- **Des fractures sociales et territoriales.** Trop de citoyens et de territoires sont encore tenus à l'écart de la politique des transports. Près de 30% de la population réside dans un territoire où il n'y a pas d'autorité organisatrice des transports. Dans le même temps, les métropoles sont confrontées à des problèmes de pollution et de congestion.

- **Un impact insuffisamment maîtrisé sur l'environnement.** Le secteur des transports est aujourd'hui le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre, à hauteur d'un tiers, et le seul secteur dont les émissions ont recommencé à augmenter. Le modèle d'équipement du pays reposant sur les infrastructures et le moteur thermique ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui.

Dans le même temps, l'innovation ouvre de nouvelles solutions et bouleverse l'offre disponible. Comme le chemin de fer a révolutionné les transports au XIXe siècle ou l'automobile au cours des Trente Glorieuses, **une 3^{ème} révolution des mobilités est en cours et vient déjà transformer notre façon de se déplacer et d'occuper l'espace.**

Covoiturage, vélos en libre-service, véhicule autonome, sont autant de mutations qui permettent **le développement dès maintenant de mobilités :**

- plus **partagées** ;
- plus **propres** ;
- plus **autonomes** ;
- plus **connectées**.

62% DES FRANÇAIS

ont déjà pratiqué le covoiturage.

Une nouvelle politique des mobilités

La politique des transports doit répondre à ces impératifs et ces nouveaux enjeux. C'est pourquoi il nous faut la transformer en profondeur, et construire une nouvelle politique des mobilités.

UNE PRIORITE

Les transports du quotidien

UNE FEUILLE DE ROUTE

La présentation en février 2018 d'une stratégie globale pour une nouvelle politique de mobilité



Pour engager cette transformation en profondeur, **le Gouvernement s'est fixé un calendrier et une méthode** :

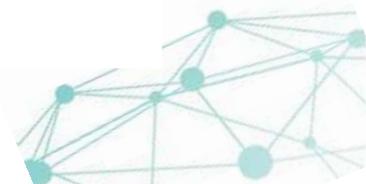
- **Une pause dans la réalisation de nouveaux grands projets d'infrastructures** (routiers, ferroviaires et fluviaux), annoncée par le Président de la République le 1^{er} juillet 2017, pour se donner le temps de redéfinir quelles sont nos priorités en matière d'investissements et nos besoins en termes de ressources.
- **Des Assises nationales de la mobilité**, menées de septembre à décembre 2017 : 3 mois pour concerter les grandes orientations de la politique des mobilités.
- **Une stratégie nationale pour les mobilités**, présentée en février 2018, intégrant **une loi d'orientation des mobilités** pour donner un cadre législatif à cette nouvelle politique. Les Assises ont notamment permis d'alimenter ce futur projet de loi, qui comprendra en particulier :
 - Une loi de programmation et de financement des infrastructures, qui fixera les investissements à réaliser de manière détaillée sur 5 ans (et indicative sur 10 ans), équilibrant les dépenses et les ressources. Ce sera la 1^{ère} loi de programmation en matière d'infrastructures de transports ;
 - Les mesures de soutien à l'innovation et aux nouvelles formes de mobilité, afin de lever tous les freins à leur déploiement et se doter d'un cadre législatif qui leur soit favorable.



Les transports au cœur du plan climat

Alors que les transports sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre et participent aux pics de pollutions dans les villes, **notre nouvelle politique des mobilités doit permettre la transition vers des transports plus propres et moins consommateurs d'énergie**. C'est pourquoi les transports sont un des enjeux clés du Plan climat lancé le 5 juillet 2017 par Nicolas HULOT, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, afin d'accélérer la transition énergétique et climatique. **Le Plan climat doit permettre de mobiliser l'ensemble du Gouvernement sur les mois et années à venir pour faire de l'Accord de Paris une réalité** pour les Français, pour l'Europe et pour l'action diplomatique de la France. Il vise en particulier à :

- Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- Mettre fin à la vente des voitures qui émettent des gaz à effet de serre d'ici 2040 ;
- Développer une mobilité propre et accessible à tous.



LES ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITE

Pourquoi ?

Afin de préparer la future loi d'orientation des mobilités, **le Gouvernement a souhaité mener une large concertation sur les grandes orientations de cette future politique.**

Il s'agissait ainsi d'associer tous les acteurs concernés aux grands choix en matière de politique de mobilité, et de **permettre à tous ceux qui ont des idées de les exprimer et de faire des propositions.**

Quand ?

Les Assises nationales de la mobilité ont duré 3 mois, du 19 septembre au 13 décembre 2017. Certains travaux comme ceux du Conseil d'orientation des infrastructures se poursuivent jusqu'en janvier 2018.

Qui ?

Les transports sont dans la vie de chacun, **les Assises ont donc été conçues pour tous.** Il s'agit d'**une démarche ouverte et contributive**, construite pour associer largement les citoyens, les acteurs de la mobilité, les entreprises, les experts, les élus, les territoires, les ONG, les syndicats.

Quels thèmes ?

Les Assises ont permis de travailler sur **six thèmes, correspondant aux grands défis** à relever :

- **ENVIRONNEMENT** - **Des mobilités plus propres** : réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements.

- **NUMERIQUE - Des mobilités plus connectées** : accélérer la révolution numérique dans les transports pour anticiper les mutations de la mobilité.
- **FRACTURES SOCIALES ET TERRITORIALES - Des mobilités plus solidaires** : réduire les fractures territoriales et l'assignation à résidence, pour faire de la mobilité physique un moteur de la mobilité sociale.
- **INTERMODALITE - Des mobilités cohérentes et complémentaires** : mieux articuler toutes les offres pour les rendre plus attractives et offrir une vraie alternative à la possession d'un véhicule individuel.
- **SECURITE ET SURETE - Des mobilités plus sûres** : réduire les accidents et les risques liés aux mobilités.
- **GOVERNANCE ET FINANCEMENT - Des mobilités plus soutenables** : équilibrer les modèles économiques, dégager des ressources financières à la hauteur des besoins et rendre la gouvernance plus efficace.

Le périmètre des Assises

Les Assises ont été consacrées au transport de voyageurs (terrestre, maritime et fluvial) et à la logistique de proximité. Afin de donner toute la cohérence à cette nouvelle politique, des démarches de concertation complémentaires ont été engagées à l'automne 2017 :

- **Dans le transport ferroviaire**, avec une mission sur la stratégie publique dans le secteur ferroviaire confiée à Jean-Cyril SPINETTA, dont les conclusions seront rendues en janvier 2018.
- **Dans le transport de marchandises et la logistique**, afin notamment de traiter de la compétitivité de la filière, de la transition énergétique et du cadre concurrentiel et social.
- **Dans le domaine du transport maritime**, afin de construire une véritable stratégie de filière, à travers les décisions annoncées lors des Assises de l'économie de la mer en novembre 2017.
- **Dans le secteur aérien**, avec des Assises du transport aérien, au 1^{er} trimestre 2018.





ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

en 4 étapes



3 mois pour construire une nouvelle politique des mobilités

1 Lancement des Assises

19 septembre 2017



Ouverture de la plateforme de consultation publique sur la mobilité

2 Mise en place d'ateliers

Ateliers territoriaux

Objectif

Écouter les attentes de chacun à travers des réunions publiques

Participants

L'ensemble des citoyens

6 ateliers thématiques

Objectif

Débattre des mesures pour une nouvelle politique des mobilités

Participants

Les élus, les experts, les ONG, les entreprises et les salariés

Ateliers de l'innovation

Objectif

Accélérer l'innovation pour la révolution des mobilités

Participants

Les organismes publics, les collectivités, les entreprises et start-up de la mobilité



Conseil d'orientation des infrastructures

Objectif : planifier les investissements à réaliser
Participants : parlementaires, élus locaux et experts

3

Clôture des Assises, restitution

Décembre 2017

4

Loi d'orientation des mobilités

Présentation début 2018



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS



LE DISPOSITIF DES ASSISES

Les Assises ont reposé sur **plusieurs dispositifs complémentaires**.

Retrouvez les rapports de synthèse des différents ateliers :
<https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/syntheses>

Une plateforme en ligne, ouverte à tous

Sur la plateforme participative ouverte durant toutes les Assises, chaque citoyen a pu librement apporter ses idées, son avis, sa vision, débattre et réagir aux propositions. **En trois mois, ce sont plus de 2 500 propositions et plus de 26 000 votes qui ont été recueillis.** Organisée autour des six thèmes des Assises, la plateforme a permis à chacun d'apporter ses contributions en répondant à des questions ouvertes.

www.assisesdelamobilite.gouv.fr

Exemples de questions posées sur la plateforme

Comment rendre l'arrivée du véhicule autonome bénéfique pour notre mobilité et nos territoires ?

Comment faciliter les déplacements des personnes fragiles ?

Quelles mesures pourraient faciliter l'utilisation de plusieurs modes de transports dans un même trajet (la voiture puis le train puis le vélo, par exemple) ?

Quelles actions permettraient de faciliter le développement du covoiturage dans les déplacements du quotidien ?

Comment améliorer la sûreté et réduire les menaces dans les transports ?

Comment trouver de nouvelles ressources pour investir dans les transports ?



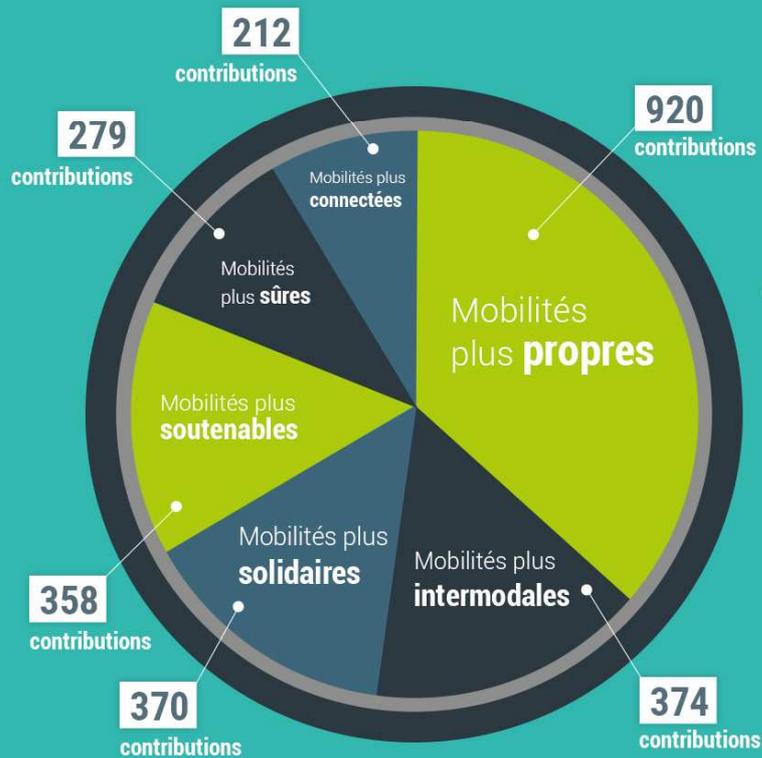
1

plateforme en ligne
assisesdelamobilite.gouv.fr



3 mois
de concertation
de septembre à décembre 2017

2500
contributions

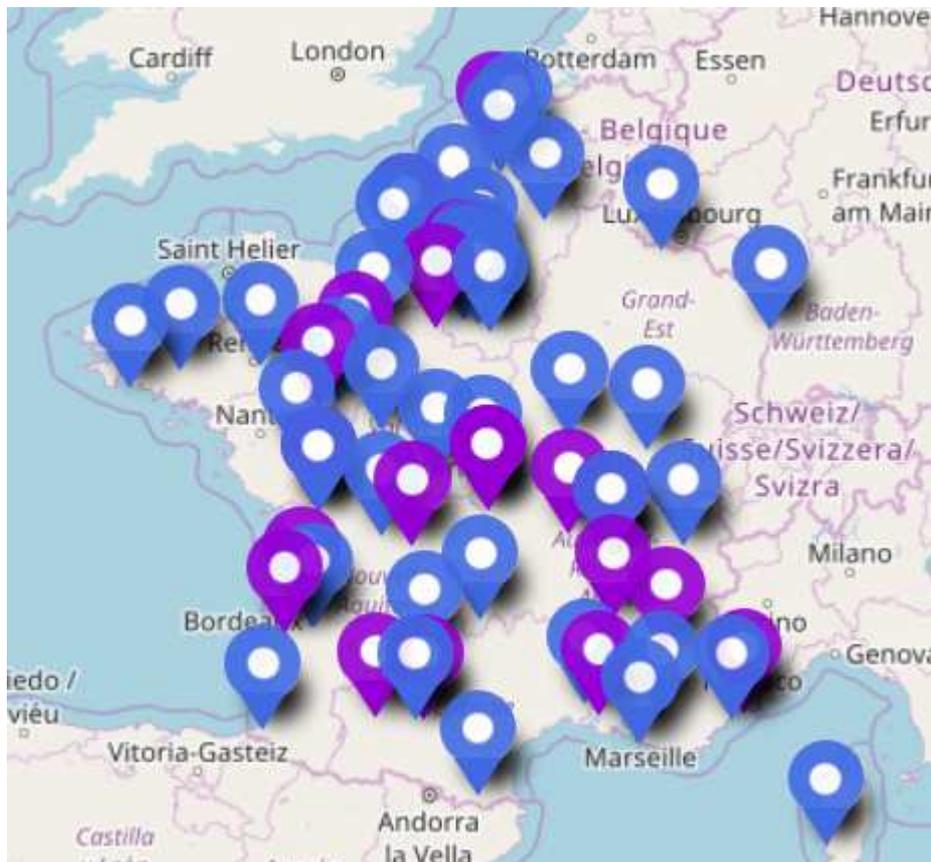


26 000 votes

Des ateliers territoriaux

Durant trois mois, **ce sont 64 réunions publiques qui ont été organisées à travers tout le territoire** - bien plus que la quinzaine initialement prévue - avec pour objectif d'écouter les attentes des citoyens au plus près des réalités du terrain.

Organisées par les préfetures en lien avec les collectivités, mais aussi par les parlementaires et les élus locaux sous formes « d'ateliers relais », ces réunions se sont déroulées dans des communes représentatives de la diversité du pays (métropoles, villes moyennes, grands ensembles périphériques, périurbain, rural).



Focus sur 5 ateliers territoriaux

- **16 octobre 2017 - Premier atelier des territoires à Marseille**

Plus de 80 personnes se sont rencontrées pour échanger sur les enjeux des mobilités de ce territoire.

Institutionnels, représentants de collectivités, d'associations, du monde économique et habitants ont ainsi pu examiner ensemble les besoins propres de la métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) en termes de transports et de déplacements.



Cette première rencontre a permis de faire émerger de nombreuses propositions concrètes correspondant aux six thèmes de la consultation :

- entretenir la voirie et les arrêts (propreté, qualité, etc.) pour inciter les gens à prendre les transports en commun ;
- travailler sur l'intermodalité : articulation entre les modes (horaires, offres, interopérabilité billettique, etc.) : parking relais, TER, bus, vélo, marche ;
- inciter par des relais locaux (entreprises, administrations, etc.) les individus à utiliser les modes actifs ou les transports en commun (ex. d'un jeu interne à l'entreprise pour stimuler la marche à pied) ;
- utiliser les technologies de l'information au service du stationnement : alimenter des applis par les vues caméras des rues pour indiquer aux automobilistes les stationnements vacants ;
- développer les motorisations alternatives pour limiter la pollution des bateaux à quai, développer les branchements électriques à quai ;
- veiller à ce que les nouvelles technologies n'excluent pas une partie de la population de certains services de transport (ex. personnes âgées, sans smartphone, etc.).

Lien : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/assises-nationales-de-la-mobilite-marseille-inaugure-les-ateliers-en>

- **6 novembre 2017 - Atelier territorial à Cahors : favoriser le report modal**

Plus de 50 personnes se sont rencontrées pour échanger sur les enjeux des mobilités de ce territoire.

La question de la voiture, mode largement dominant dans les mobilités départementales et régionales, a occupé une place essentielle dans les échanges.

Le développement du ferroviaire a bien entendu fait partie des propositions les plus importantes pour les trajets intra-départementaux, et ainsi tenter de réduire le sentiment d'enclavement au sein du Lot par rapport au reste de la région. Parmi les autres suggestions, on compte la mise à disposition plus simple de véhicules électriques, et la création de cheminements sécurisés à destination des cyclistes et des piétons.

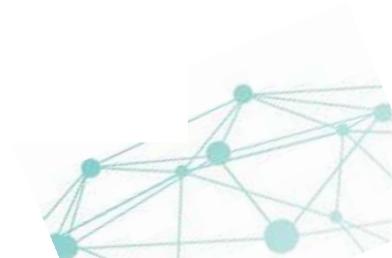
Autre alternative intéressante pour les Lotois : le développement du covoiturage, encore largement sous-exploité dans le département. En rendant l'offre de covoiturage plus visible et plus pratique, pour les conducteurs comme les passagers, les participants estiment pouvoir mieux optimiser les déplacements automobiles, jusqu'ici largement individuels.

Lien : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/atelier-territorial-cahors-favoriser-le-report-modal-3835>

- **13 novembre 2017 - Atelier territorial à Melun : mobilités plus solidaires et plus intermodales**

Plus de 50 personnes se sont rencontrées pour échanger sur les enjeux des mobilités de ce territoire.

Lors de cette rencontre, les participants ont réfléchi activement à la question d'une mobilité plus solidaire, plus intermodale. De nombreuses pistes d'actions ont émergé des ateliers :



- développer les aires de covoiturage, notamment en utilisant les parkings de grandes surfaces ou de zones d'activités ;
- mettre en place des formations sur la mobilité et l'intermodalité pour apprendre de nouveaux modes de déplacement ;
- développer le télétravail dans les maisons de services publics ;
- rendre véritablement accessibles les transports, notamment les lignes de bus ;
- favoriser l'accès aux pôles gare pour les vélos avec dispositif de Véligo ;
- réutiliser les voies fluviales. Rentabiliser et valoriser le temps de transport ;
- organiser des dessertes en bus pour une même destination, (courses, cimetière...).

Lien : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/atelier-territorial-melun-mobilites-plus-solidaires-et-plus-intermodales>

- **6 novembre 2017 - Atelier territorial à Pontivy : désenclaver les ruralités bretonnes**

Ont été abordées la nécessaire amélioration du maillage du territoire, la densification de l'offre publique de transports - nettement inférieure à la demande pour le moment -, ainsi que le rôle que le ferroviaire pourrait jouer pour le désenclavement local. Sur ce point, il a par exemple été proposé d'inclure une offre « voyageurs » dans les gares actuellement toute dédiées au fret.

Pour accompagner le désenclavement de ce territoire, plusieurs mesures ont été suggérées : création d'une ligne ferroviaire Nord/Sud en Bretagne, mise à disposition de vélos cargo dans les stations de vélos en libre-service, aide publique au financement du passage du permis de conduire.

Lien : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/atelier-territorial-pontivy-desenclaver-les-ruralites-bretonnes-3836>

- **7 novembre 2017 - Atelier territorial à Nogent-sur-Oise : les mobilités périurbaines à longue distance**

Plus de 60 personnes se sont rencontrées pour échanger sur les enjeux des mobilités de ce territoire.

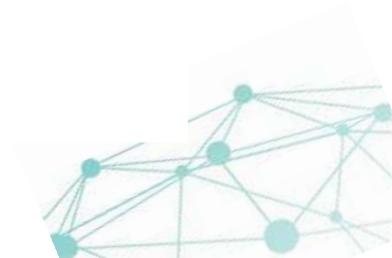
Trois thématiques ont été abordées lors de cet atelier : les mobilités plus propres, plus solidaires et plus intermodales. Cela a permis aux participants de souligner les expériences déjà menées sur le territoire comme l'harmonisation des tarifs des transports interurbains à l'échelle du département ou les initiatives en matière de covoiturage.

Cet atelier a aussi permis d'identifier les freins liés à l'intermodalité et à l'usage des transports en commun tels que l'absence de parkings à vélos sécurisés ou encore une meilleure articulation des horaires entre les lignes d'un même réseau.

Plusieurs solutions ont été évoquées et notamment le développement sur le territoire :

- services de transports à la demande ;
- billettique unique avec l'Île-de-France tenant compte des revenus de chacun ;
- systèmes d'informations multimodaux au plus près de l'usager, par exemple dans les entreprises, collèges, universités, centres commerciaux.

Lien : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/comprendre/les-actualites/atelier-territorial-nogent-sur-oise-les-mobilites-periurbaines-longue>



Des ateliers thématiques

Six groupes de travail, correspondant à chacun des six thèmes retenus, ont réuni élus, experts, entreprises, administrations, acteurs de la mobilité, ONG, syndicats, avec pour mission de formuler des recommandations pour faire évoluer les politiques publiques dans leur domaine. **Leurs travaux ont représenté 320 réunions rassemblant environ 450 contributeurs et experts.**

- **Mobilités plus propres : réduire notre empreinte environnementale**

Président : Patrick OLIVA, ancien cadre dirigeant du groupe Michelin, cofondateur du *Paris Process for Mobility and Climate* (PPMC).

Le groupe s'est accordé sur la nécessité de donner des objectifs clairs et des jalons à la transition écologique de la mobilité, grâce au verdissement des parcs, à la maîtrise de la demande de mobilité et au soutien au covoiturage et au vélo.

- **Mobilités plus connectées : accélérer l'innovation et la révolution numérique**

Président : Bernard PANCHER, député de la Meuse

Le groupe de travail a abordé les évolutions liées au numérique. Plusieurs thématiques ont été étudiées, comme la régulation des plateformes ou encore l'ouverture des données pour fournir de nouveaux services.

- **Mobilités plus solidaires : réduire les fractures sociales et territoriales**

Président : Michel NEUGNOT, président de la Commission transport de Régions de France, 1^{er} vice-président transports, déplacements, intermodalités du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté

Le groupe de travail s'est interrogé sur comment faciliter les déplacements pour tous et dans tous les territoires, pour que la mobilité ne soit plus un facteur d'exclusion mais d'inclusion.

- **Mobilités plus intermodales : mieux articuler toutes les offres de transport**

Présidente : Valérie LACROUTE, députée de Seine-et-Marne, membre de la commission des finances

Le groupe de travail a réfléchi sur la nécessaire mise en place d'une politique de coordination des offres de transport, qu'elles soient traditionnelles ou innovantes, comme les bonnes pratiques et besoins des usagers, la gouvernance du système de mobilité, la billettique et la tarification...

- **Mobilités plus sûres : réduire les accidents et les risques**

Président : Gilles SAVARY, ancien parlementaire



Le groupe s'est efforcé d'identifier les marges de progrès, ainsi que les nouveaux défis ouverts par l'évolution des techniques, mais aussi des pratiques, afin de garantir une protection plus efficace des usagers, où qu'ils résident et circulent sur le territoire national.

- **Mobilités plus soutenables : revoir les modèles économiques et la gouvernance**

Président : Noël de SAINT-PULGENT, ancien chef de la mission de contrôle économique et financier des transports

Ayant constaté la force que constitue le système de transports français, le groupe de travail s'est penché sur sa pérennité et sur les systèmes de financement à mettre en place dans les prochaines années.

Des ateliers de l'innovation

Ces ateliers avaient pour mission de **donner la parole à tous ceux qui innovent pour accélérer le développement de nouvelles solutions**. La mobilité fait en effet l'objet de nombreuses innovations portées par des start ups et des collectivités locales, dont beaucoup cherchent encore à grandir : covoiturage, autopartage, applications de recherche d'itinéraire et d'achat de billets, véhicule connecté ou autonome, ...

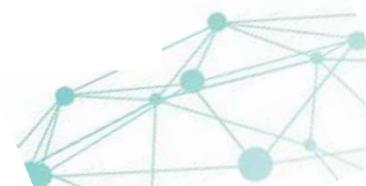
L'objectif des Ateliers de l'innovation était double :

- **Promouvoir les bonnes pratiques et les solutions innovantes de mobilités**, afin de leur donner de la visibilité, de les accompagner pour essaimer et grandir.
- **Identifier les leviers et les freins à l'innovation dans les mobilités** afin de préparer des politiques publiques qui donnent toute leur place aux solutions innovantes

Pour accompagner cette démarche, **un comité de l'innovation et de la mobilité est créé**, composé de représentants de l'État, des collectivités, des entreprises de transport et des start ups de la mobilité.

Présidés par Jean-Marc ZULESI, député des Bouches-du-Rhône, les ateliers de l'innovation se sont traduits par **114 réunions** rassemblant **environ 400 contributeurs et experts**. Ils se sont déroulés autour d'auditions, de visites de terrain et de groupes de travail thématiques :

- *Covoiturage courte-distance : Gabriel Plassat, Ademe*
- *Mobilités actives : Jean-Baptiste Gernet, Eurométropole de Strasbourg*
- *Blockchain : Charles Kremer, IRT SystemX*
- *Accessibilité et numérique : Brigitte Thorin, déléguée ministérielle à l'accessibilité*
- *Modèles économiques innovants : Catherine Friedrich, CG Scop*
- *Libertés et éthique : Dominique Bourg et Sophie Swaton, université de Lausanne*
- *Commande publique et innovation : Michel Grévoul, directeur des achats de l'Etat*
- *Transformation numérique et mobilité : Henri Verdier, DINSIC*
- *Mobility as a Service : Jean Coldefy, ATEC-ITS*
- *Galileo et véhicule autonome : Thierry Chapuis et Gilles Rabin, CNES*



Les ateliers de l'innovation réaliseront d'ici la fin de l'année une cartographie recensant l'ensemble des innovations en cours touchant à la mobilité du quotidien, par le biais d'un questionnaire ouvert à tous les acteurs. Les innovations recherchées peuvent relever aussi bien d'avancées technologiques que de nouvelles approches organisationnelles et sociales. Si la mobilité des personnes est la cible principale de cette démarche, les innovations logistiques sur la mobilité des biens, qui impactent aussi les besoins de déplacements des personnes, sont également prises en compte.

Elisabeth BORNE organisera début 2018 **une journée de l'innovation des Assises nationales de la mobilité**, avec un double objectif :

- **Mettre en lumière certaines des innovations** recensées dans la cartographie, à travers la remise de prix de l'innovation par catégories (numérique, technologique, innovation sociale, type de territoires, etc.) ;
- **Créer des synergies et du lien entre tous les acteurs** en présence, qu'ils soient donneurs d'ordres (collectivités locales, autorités organisatrices) ou acteurs de l'innovation.

Ces prix de l'innovation permettront aux lauréats de bénéficier de la part de l'Etat :

- **D'un label gouvernemental** « prix de l'innovation des Assises de la mobilité » ;
- **D'un accès à des territoires d'expérimentations** qui auront accepté d'accueillir les lauréats.

À ce titre, Elisabeth BORNE a annoncé le 22 novembre 2017 le lancement prochain d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des collectivités candidates pour accueillir des expérimentations, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains dans lesquels l'innovation peut contribuer efficacement à faciliter la mobilité de tous.

Un Conseil d'orientation des infrastructures

Avec l'objectif de préparer la future loi de programmation et de financement des infrastructures, **ce conseil travaille en s'appuyant sur les conclusions de la mission Mobilité 21 menée en 2012, en les actualisant et les complétant pour préparer une planification sur 10 ans des investissements** - sans oublier les besoins liés à la régénération et à la modernisation des réseaux - et une programmation détaillée sur 5 ans équilibrée en recettes et en dépenses.

Le mandat du conseil concerne ainsi, pour tous les modes de transport sauf l'aérien :

- **Les opérations de construction d'infrastructures nouvelles portées par l'Etat**, ses opérateurs et les sociétés de projet ad hoc ou par les collectivités avec l'appui de l'Etat ;
- **Les programmes de renouvellement, de reconversion et de modernisation des infrastructures** gérés par l'Etat et ses opérateurs ou par les collectivités territoriales avec l'appui de l'Etat ;



- **D'autres dépenses de l'Etat imputées sur les mêmes programmes d'investissements** (par exemple les dépenses de renouvellement des matériels roulants des trains d'équilibre des Territoires - TET).

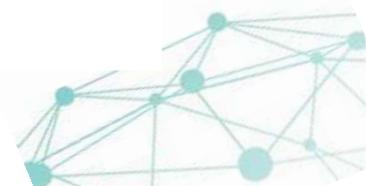
Afin de donner toute la cohérence à cette démarche, **la présidence du conseil d'orientation des infrastructures est assurée à Philippe DURON**. Le Conseil est composé de :

- **3 députés** : Mme Barbara POMPILI (députée de la Somme, Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire) ; M. Matthieu ORPHELIN (député du Maine-et-Loire) ; M. Benoit SIMIAN (député de Gironde)
- **3 sénateurs** : M. Hervé MAUREY (Sénateur de l'Eure, Président de la commission de l'aménagement, du territoire et du développement durable) ; M. Michel DAGBERT (Sénateur du Pas-de-Calais) ; M. Gérard CORNU (Sénateur d'Eure-et-Loir)
- **1 députée européenne** : Mme Karima DELLI (Présidente de la commission TRAN du Parlement européen)
- **3 représentants des grandes associations de collectivités** : M. Michel NEUGNOT (Régions de France) ; M. Louis NEGRE (France Urbaine) ; M. François DUROVRAY (ADF)
- **6 personnalités qualifiées** : M. Philippe DURON (Président du COI) ; M. Pierre Alain ROCHE (Président de section au CGEDD - Rapporteur général du COI) ; M. Jean-Michel CHARPIN (Inspecteur Général des Finances) ; M. Nicolas FORRAY (Président de section au CGEDD) ; M. François PHILIZOT (Préfet - Délégué interministériel à la vallée de la Seine) ; M. Bruno CAVAGNE (Président de la FNTP)
- **2 co-rapporteurs** : M. Dominique RITZ (DGITM) ; Mme Mélanie MEGRAUD (DG Trésor)

Le conseil d'orientation des infrastructures rendra ses propositions complètes au Gouvernement fin janvier 2018. Installé le 17 octobre 2017 par Elisabeth BORNE, il a vocation à perdurer au-delà de la future loi afin d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Le Conseil national de la transition écologique

Le Conseil national de la transition écologique (CNTE) est l'instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Depuis le lancement en septembre, il est étroitement associé au déroulement des Assises. Une **commission spécifique du CNTE a été créée**, chargée de porter un regard sur les travaux des Assises de la mobilité et de préparer le moment venu, l'avis formel du CNTE sur le projet de loi. Comme le CNTE, cette commission spécifique est constituée de membres issus des 5 collèges : administration, collectivités, organisations professionnelles, organisations syndicales, ONG. **La commission est présidée par Geoffroy CAUDE**, du Conseil général de l'environnement et au développement durable.





ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITÉ

Les chiffres clés

1 plateforme en ligne
assisesdelamobilite.gouv.fr



3 mois
de concertation
de septembre à décembre 2017

2513
contributions

26000
votes

64 ateliers territoriaux
et relais

3200 participants

320 ateliers
thématiques

450 contributeurs
experts

114 ateliers
de l'innovation

400 contributeurs
experts



1
projet de loi mobilité
présenté en 2018

LA MOBILITE EN CHIFFRES CLES

1 Français sur 4 a refusé une offre d'emploi ou de formation faute de solution de transport. *(source : sondage Elabe pour le Laboratoire de la mobilité inclusive du 18 janvier 2017)*

En 2015, **928 milliards** de voyageurs-kilomètres ont été transportés sur le territoire français : 738 milliards en véhicule individuel, 105 milliards en transport ferré, le reste en bus et car ou en avion *(source : Chiffres-clés du transport- édition 2017).*

25%, c'est la part du coût des transports publics acquittés par les usagers. *(source : Commission des comptes de transport de la Nation 2016)*

1 tiers des émissions globales, le secteur des transports est le premier émetteur de dioxyde de carbone (CO₂) en France. *(source : Chiffres-clés du transport- édition 2017)*

Plus de la moitié du transport collectif de proximité (hors transport scolaire et de personnel) est réalisé en Île-de-France, qui rassemble 19% de la population métropolitaine et 20,5% de la population active métropolitaine. *(source : Chiffres-clés du transport- édition 2017)*

1,06 passager, c'est le taux d'occupation moyen d'un véhicule en milieu urbain.



ASSISES NATIONALES DE

LA MOBILITÉ

BOUGEONS LES LIGNES !

www.assisesdelamobilite.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Ministère chargé des Transports : 01 40 81 77 57

